



LA FAABRICK
CHERDET

DIALOGUE
SOCIAL

Comprendre et exercer le rôle du référent du CSE

“Lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes”

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faire respecter la législation sociale en vigueur en matière de HS et d'AS
- Comprendre le rôle du référent et son articulation avec les autres acteurs dans l'entreprise
- Être en capacité de proposer des actions de prévention et de conduire une enquête
- Accompagner les salariés victimes ou témoins



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation
- Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation
- Exercices pratiques
- Synthèse collective
- Attestation de formation

DURÉE

De 1 à 2 jours au choix

Demi-journée 1 :

COMPRENDRE LA LÉGISLATION SOCIALE EN VIGUEUR EN MATIÈRE DE HS ET D'AS

- Identifier les différentes situations et les définir : harcèlement sexuel ? Agissements sexistes ?
- Les autres définitions légales complémentaires
- Exercice pratique : apprendre à déceler des situations de HS ou AS en se basant sur des cas réels

Demi-journée 2 :

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL : RÔLE, COOPÉRATION AVEC LES RESSOURCES HUMAINES ET LA CSSCT

- Qui est le référent lutte contre le harcèlement sexuel ?
- Son rôle, ses interactions avec le référent RH et la CSSCT ?
- Exercice pratique : interagir avec le référent RH : quelles missions remplir et quelles missions lui laisser ?

Demi-journée 3 :

PROPOSER DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES HS ET AS ET UNE PROCÉDURE D'ENQUÊTE

- Introduction sur l'impact des HS et AS sur la santé (famille des RPS)
- Les situations à risque et les moyens de prévention, rappel de l'importance du DUERP
- Enquête en matière de HS et AS : hors droit d'alerte ou avec droit d'alerte et exercice pratique : créer une procédure d'enquête réussie

Demi-journée 4 :

ACCOMPAGNER L'AUTEUR DU SIGNALEMENT, LA VICTIME OU LE TÉMOIN PRÉSUMÉ

- Informations à transmettre aux personnes concernées
- Le bon comportement à adopter : posture, devoir de confidentialité ...
- Les recours contentieux possibles et les acteurs à solliciter
- Quiz d'évaluation des acquis

Clémence CHUMIATCHER

Directrice du pôle formation
LFC Dialogue Social & Experte
en droit social

cchumiatcher@lafaabrickcherdet.fr
06 64 75 50 66

Inès EL AOUNI

Juriste & Animatrice de formation
en droit du travail LFC Dialogue Social

ielaouni@lafaabrickcherdet.fr

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation



Qualiopi
processus certifié
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA FAABRICK CHERDET
SARL au capital de 10 000 euros
14 impasse des garrigues 30 870 Clarensac
SIREN : 833.573.512

Organisme de formation enregistré sous le n° : 76300524130
Agréé en vue de la formation économique des membres du CSE
Agréé en vue de la formation SSCT des membres du CSE

